



RECTORAT DE L'ACADEMIE
DE CLERMONT-FERRAND

TELECOPIE

Clermont-Ferrand, le 16 MAI 2001

EXPEDITEUR

Service D.E.C. - Bureau des Sujets de l'enseignement technologique
M. Mme LEYMARIE Yvette
Tél. 04.73.99.34.61
Télécopie 04.73.99.34.19
Adresse 3, avenue Vercingétorix - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

DESTINATAIRE

Service Tous établissements BTS + Rectorats
M.
Tél.
Télécopie

Nbre de pages : 1
(y compris celle-ci)

Observations :

BTS ASSISTANT DE GESTION PME PMI

ATTENTION TRES URGENT

EPREUVE EN COURS

GESTION ADMINISTRATIVE COMPTABLE ET COMMERCIALE

PAGE 15/18 LIRE :

BILAN ACTIF

Total : (ligne BJ) LIRE 171 893 (au lieu de 171 839)

BILAN PASSIF

Ligne DA Exercice N-1 LIRE 100 000 (au lieu de 100 00)

Ligne EG LIRE 1720 017 (" " 1720 019)

Page 8/18, il manque un astérisque devant la phrase « Cette dimension est donnée en tenant compte des marges blanches. »

APGAC1N



TOUT PRODUIT DE SERRE & DE BATIMENT

Composition du cas

- Présentation du contexte de travail
- Dossier 1 : Lancement de la serre de jardin
- Dossier 2 : Réaménagement des locaux
- Dossier 3 : Projet d'investissement

Matériels autorisés

- *Calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans dispositif de communication externe (circulaire n° 99-186 du 16/11/1999)*
- *La liste des comptes du Plan Comptable Général n'est pas autorisée.*

Barème

Dossier 1	50 points
Dossier 2	15 points
Dossier 3	25 points
Introduction/Conclusion....	10 points

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Chaque dossier peut être traité d'une manière indépendante. Cependant, le candidat ne doit pas négliger l'ordre dans lequel les dossiers sont présentés. Le respect de cet ordre permet de mieux s'imprégner du sujet. Il devra en outre faire preuve de discernement afin de repérer dans les documents annexés l'essentiel de l'accessoire.

L'étude de cas constitue un tout, et à ce titre, elle devra comporter une introduction et une conclusion générales.

Enfin, il est rappelé au candidat qu'il ne doit en aucun cas faire figurer ou apparaître son nom dans la copie. En l'absence de précision dans le sujet, l'assistant de gestion de PME-PMI sera madame, mademoiselle, monsieur X.

Le candidat doit s'assurer que la page 12 (annexe 4) indépendante du dossier est bien en sa possession.

Les différentes tâches qui sont confiées au candidat ou à la candidate apparaissent en caractères gras et en italique dans chaque dossier, dans la forme ici retenue pour ce paragraphe.

La société **Tout Produit de Serre et de Bâtiment**, située 6, place Mendès-France – 49000 ANGERS, est une SARL créée en 1993 par Monsieur Jean LEAU. Son activité consiste en la fabrication de matériels de serres et d'accessoires horticoles en direction des professionnels et des agriculteurs. **TPSB** importe du matériel de Hollande pour son activité. Ses fournisseurs essentiels sont SNELDER et RIDDER. Dès la création de son entreprise, le souci de Monsieur LEAU était de répondre dans les plus brefs délais aux demandes de ses clients grâce à un stock comportant de nombreuses références.

Les clients

- entreprises de montage de serres,
- pépiniéristes,
- grossistes en matériels serristes et horticoles,
- jardineries,
- collectivités locales.

Les produits

- éléments de structure de serres,
- systèmes d'aération ou d'ombrage,
- tables de culture,
- liens horticoles...

L'entreprise comptait jusqu'à ce jour quatre salariés :

- le gérant : Jean LEAU
- l'assistant commercial : Emmanuel FRADIN
- la secrétaire standardiste : Sophie DUPRÉ
- le magasinier : Pierre DROUET

L'entreprise, bien implantée dans les milieux professionnels, vise une nouvelle clientèle : les particuliers. En effet, les techniques de fabrication de grosses serres horticoles peuvent s'adapter sans difficulté à des volumes plus petits. Monsieur LEAU prévoit donc de créer une gamme de serres de jardin.

Vous venez d'être recruté(e) en qualité d'assistant(e) de gestion pour aider Monsieur LEAU dans sa politique de diversification.

DOSSIER 1 : LANCEMENT D'UNE SERRE DE JARDIN

Monsieur LEAU a décidé de faire connaître ses nouvelles serres de jardin. Il vient de faire réaliser une plaquette de présentation de son nouveau produit, destinée à la clientèle de particuliers (annexe 1). En outre, il veut faire paraître un encart publicitaire d'un format A5, imprimé en quatre couleurs, à insérer dans plusieurs revues destinées aux particuliers (il souhaite que la publicité de cette serre paraisse quatre fois).

Vous disposez des tarifs de publication des revues **Le lien horticole**, **Jardin familial de France** et **La vie du rail**, hebdomadaire avec lequel **TPSB** n'a jamais travaillé (annexe 2). Monsieur LEAU souhaiterait dégager l'offre la plus intéressante, à partir d'un certain nombre de critères : coût, caractéristiques du lectorat, tirage, conditions commerciales, périodicité, coût par lecteur...

Créez cet encart publicitaire présentant la serre de jardin.

Réalisez l'étude comparative des différentes publications dans un tableau synthétique et rédigez brièvement vos conclusions en sachant que vous disposez d'un budget publicitaire de 50 000 F (vos calculs devront apparaître).

L'entreprise a récemment mis en ligne un site sur Internet. Monsieur LEAU, peu familiarisé avec les technologies de l'information, vous a chargé(e) de gérer la messagerie. Vous venez d'imprimer un message envoyé par un internaute (annexe 3). Vous devez traiter la situation commerciale.

Rédigez l'accusé de réception du message par courrier électronique et préparez la lettre d'accompagnement de la documentation qui sera expédiée par courrier traditionnel.

De plus en plus d'internautes déposent des demandes d'informations sur la messagerie de l'entreprise. Souvent, ils oublient d'indiquer leur adresse, ou fournissent des coordonnées incomplètes pour le traitement de leur demande. Vous êtes régulièrement amené (e) à renvoyer des messages électroniques pour obtenir les renseignements manquants, ce qui vous prend du temps. Afin de pallier cet inconvénient, vous songez à intégrer sur le site une page permettant d'automatiser la saisie des coordonnées de ces prospects, sur laquelle ils pourraient préciser leur demande (plaquette d'un ou plusieurs produits, devis personnalisé pour une serre, questions diverses, etc...). Une fois par jour, vous consulterez ces demandes et vous vous chargerez d'y répondre.

Complétez la page Internet qui permet à l'internaute de faire sa demande de documentation, de devis ou de laisser tout autre message.(Utilisez l'annexe 4)

DOSSIER 2 : RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX

Les locaux actuels ne sont plus adaptés à l'activité qui se développe. En effet, l'entreprise commence à accueillir une clientèle de particuliers et il devient urgent de développer une zone adaptée pour recevoir ce public. Par ailleurs, le mobilier est vétuste, et peut nuire à la bonne image de l'entreprise.

Monsieur LEAU souhaite, à l'occasion de ce réaménagement, améliorer la qualité du travail, en intégrant les composantes ergonomiques et de sécurité dans son nouveau projet.

Monsieur LEAU a préparé un plan prévisionnel d'occupation des locaux qui servira de base à une demande de devis auprès de fournisseurs (annexe 5). Il souhaiterait recueillir votre avis sur la cohérence des solutions qu'il préconise. Vous disposez d'un extrait des règles ergonomiques (annexe 6).

Remettez à Monsieur LEAU un rapport lui présentant vos remarques et suggestions argumentées, relatives à son projet de réaménagement.

DOSSIER 3 : PROJET D'INVESTISSEMENT

Monsieur LEAU songe à réorganiser l'atelier de fabrication des serres, en développant deux lignes séparées : une unité dédiée aux serres horticoles, et une unité s'occupant exclusivement des serres de jardin. En effet, il prévoit, à terme, une croissance rapide des ventes aux particuliers.

Actuellement, il loue les locaux qu'il occupe. Avec la diversification des activités de l'entreprise, il va devenir nécessaire d'agrandir la surface de production.

Monsieur LEAU vient d'apprendre que le propriétaire des locaux est décédé. Les héritiers souhaitent procéder au plus vite à la liquidation de la succession, et mettent en vente les locaux, ainsi qu'une petite parcelle de terrain jouxtant le site actuel de TPBS. L'ensemble serait vendu au prix de 800 000 F. Monsieur LEAU est très intéressé par l'offre, pour deux raisons :

- Elle est bien en dessous des prix du marché, dans la mesure où les héritiers souhaitent se débarrasser rapidement de ces biens ;
- Elle lui permettrait d'agrandir son site pour implanter une seconde ligne de production, dédiée aux serres de jardin.

Monsieur LEAU a pris contact avec sa banque pour négocier un plan de financement. Le banquier serait prêt à accorder un crédit à hauteur de 70 % du montant total de l'investissement, à condition qu'il y ait apport personnel ou autofinancement de 30 %, et une hypothèque sur l'ensemble immobilier.

Monsieur LEAU vous demande votre avis sur la structure financière actuelle de l'entreprise et ses possibilités d'investir et de s'endetter, ainsi que l'impact sur la situation future de l'entreprise au plan financier. Il insiste tout particulièrement sur le fait qu'il ne veut pas déstabiliser l'équilibre financier de son bilan. Il veut absolument éviter un découvert bancaire, et garder son autonomie financière.

Il vous remet le dernier bilan de l'entreprise (annexe 7), sachant que l'exercice comptable s'est terminé le 31 mars 2001, ainsi qu'un tableau présentant les soldes intermédiaires de gestion pour les trois derniers exercices (annexe 8). Par ailleurs, vous avez récupéré quelques informations sur l'analyse financière (annexe 9).

Présentez le bilan fonctionnel condensé.

Calculez le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement, la trésorerie nette ainsi que la capacité d'autofinancement.

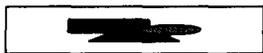
Calculez les ratios pertinents répondant aux exigences de Monsieur LEAU.

Commentez la situation financière de l'entreprise TPSB dans la perspective de ce projet d'investissement.

Liste des annexes accompagnant le sujet

Annexe 1 :	Plaquette de présentation de la serre de jardin (2 pages)
Annexe 2 :	Tarifs de publication (3 pages)
Annexe 3 :	Courrier électronique
Annexe 4 :	Page Internet (<i>à rendre avec la copie</i>)
Annexe 5 :	Plan prévisionnel d'occupation des locaux
Annexe 6 :	Extrait des règles ergonomiques
Annexe 7 :	Bilan de l'entreprise au 31/03/2001 (2 pages)
Annexe 8 :	Extrait des soldes intermédiaires de gestion
Annexe 9 :	Quelques informations sur l'analyse financière

ANNEXE 1 : Plaquette de présentation de la serre de jardin (2 pages)



Serre en verre et aluminium
modulable

NOTRE GAMME DE SERRES DE JARDIN

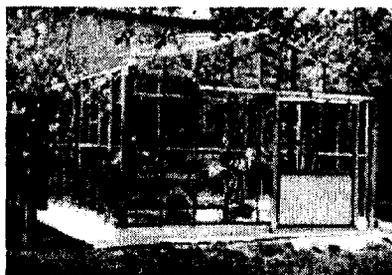
Le modèle de base

Type PRO 16

Largeur : 4 m
Longueur : 4 m
Surface au sol : 16 m²
Hauteur sous chéneau : 2,10 m

Détails de la serre :

- châssis large ouverture 3000 x 1045 mm
- profilé aluminium double vitrage
- verre horticole, épaisseur : 4 mm
- porte alu coulissante avec serrure 1,50 x 2 m
- chéneau galvanisé largeur 1,75 mm



Réalisée selon les normes professionnelles, notre serre vous assure une **qualité** et une **solidité irréprochables**. Entièrement en aluminium et en acier galvanisé à chaud, elle exige **peu d'entretien**. Vous pourrez la monter **facilement** à l'aide d'instructions détaillées ou choisir l'assistance de nos monteurs.

Écran d'ombrage à tirage manuel

Utilisé par les professionnels pour limiter efficacement la température à l'intérieur des serres, notre **écran d'ombrage à tirage manuel** protégera du soleil vos fleurs et plantations dès le printemps. L'hiver, en tirant votre écran pour la nuit, l'isolation sera améliorée, permettant ainsi des économies de chauffage. La toile utilisée est 100% acrylique pour plus de solidité et possède des bandes aluminium qui refléteront les rayons du soleil.

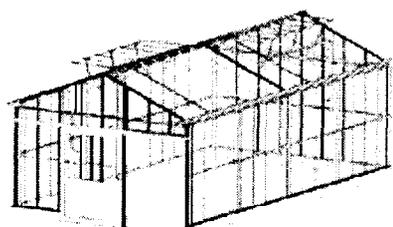
Le double vitrage, l'isolation optimale

Nos profilés de vitrage permettent l'installation du double vitrage en toiture et en bardage. Il peut être réalisé en verre pour conserver 100% de transmission lumineuse, ou en polycarbonate alvéolaire translucide. Ce dernier matériau a l'avantage d'être très isolant et pratiquement incassable donc très sécurisant.

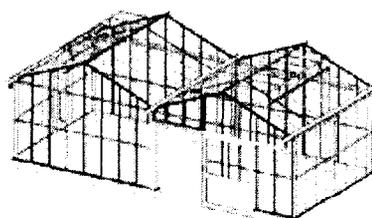
Autres options disponibles :

- Tablettes et étagères aluminium à vos mesures
- Irrigation
- Réservoir pour récupération des eaux pluviales
- Chauffage électrique automatique
- Lampe de croissance

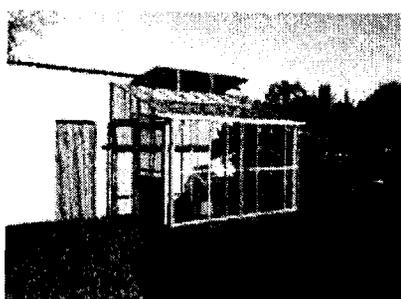
Nos ensembles modulaires



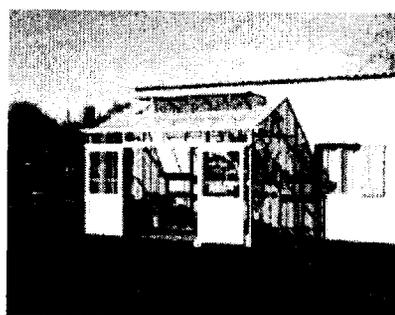
Type PRO 32 L
Dimensions : 4 m x 8 m



Type PRO 32 P
Dimensions : 8 m x 4 m



Type PRO 8 P
Dimensions : 4 m x 2 m
Serre adossée avec porte double



Type PRO 8 L
Dimensions : 4 m x 2 m
Serre adossée avec porte simple

Tout Produit de Serre et de Bâtiment

6 place Mendès France – 49000 ANGERS - ☎ 02.49.80.15.45 – 📠 02.49.80.15.46
info@tps-bangers.com – <http://www.tps-bangers.com>

ANNEXE 2 : Tarifs de publication (3 pages)

Jardin Familial DE FRANCE	Publicité : tél. : 01.45.45.02.55 Fax : 01.45.45.10.10 Impression : IOV Communication – 56610 ARRADON 11 rue Desprez – 75014 PARIS – Tél. 01.45.40.40.45 – Fax : 01.45.40.78.90
--	---

FORMATS ET TARIFS DES INSERTIONS PUBLICITAIRES (en francs)

	Largeur x hauteur	Quadri	Noir
Couverture recto	213 x 297	13 500	-
Couverture verso	idem	12 500	-
Pleine page intérieure	idem	10 000	9 000
½ page	190 x 134*	6 000	5 000
¼ page	90 x 134*	4 000	3 500
1/8 page	90 x 65*	2 500	1 800

Cette dimension est donnée en tenant compte des marges blanches.

Remise professionnelle déduite.
Ces tarifs s'entendent hors taxes.

Une remise est appliquée en fonction du nombre de parutions :

2 parutions : -5 %
3 parutions : -10 %
4 parutions : -15 %
+ 4 parutions : -20 %

TVA : 19,6 %.

Périodicité : hebdomadaire.

Remise des maquettes : 15 jours avant chaque parution.
(encarts, autres formats... nous consulter)

DESCRIPTION DU LECTORAT

- diffusion : 24 500 abonnements
- tirage : 27 000 exemplaires
- catégories socio-professionnelles : en majorité employés, agents de services, agents territoriaux, fonctionnaires.
- Répartition par sexe : 75 % d'hommes, 25 % de femmes
- Répartition par tranches d'âge :
 - . moins de 35 ans : 10 %
 - . de 35 à 60 ans : 58 %
 - . plus de 60 ans : 32 %

LIEN HORTICOLE - 36 avenue Louis-Pasteur - 34477 PÉROLS CEDEX

Votre contact : Muriel Tél. : 04.67.50.40.71 Fax : 04.67.50.19.02

Tarif valable jusqu'au 31/12/2001

TARIFS	PAGE	½ PAGE	¼ PAGE	1/8 PAGE
QUADRI	11 600 F HT 1 768,41 euro	6 250 F HT 952,81 euro	3 650 F HT 556,44 euro	1 920 F HT 292,70 euro
BICHRO	7 590 F HT 1 157,09 euro	4 100 F HT 625,04 euro	2 430 F HT 370,45 euro	1 270 F HT 193,61 euro
NOIR	6 670 F HT 1 016,83 euro	3 620 F HT 551,87 euro	2 120 F HT 323,19 euro	1 100 F HT 167,69 euro

1 euro = 6,55957 F

Remises quantitatives :

- De 4 à 12 parutions : 10 %
- De 13 à 24 parutions : 15 %
- De 25 à 34 parutions : 20 %
- De 35 à 48 parutions : 25 %
- Plus de 48 parutions : 30 %

Remise des éléments 8 jours avant la parution de votre publicité.

TVA : 19,6 %.

Notre revue hebdomadaire est lue par 41 000 lecteurs :

Agriculteurs, sylviculteurs, horticulteurs,
Agents des services techniques de collectivités territoriales,
Spécialistes de l'aménagement floral et paysagistes,
Ecoles dispensant des formations agricoles et horticoles,
Passionnés du jardinage sous serre.

La vie du
RAIL
et des transports

11 rue de Milan – 75009 PARIS
Pierre LANCIEN, Directeur de la publicité – Tél. : 01.49.70.73.11 Fax : 01.49.70.12.69
Lancé en 1948 – Prix : 14 F – Tirage : 212 000 exemplaires – Audience : 756 000 lecteurs

La vie du rail est aujourd'hui un véritable hebdomadaire d'informations pratiques. Chaque semaine, nous proposons à nos quelque 800 000 lecteurs de les accompagner dans leur vie quotidienne dans les dossiers spéciaux et rubriques consacrés au tourisme, au bricolage, à la décoration, au jardinage, à la santé, à l'exercice, à la gastronomie, la chasse, la pêche, sans oublier la télé, les jeux, etc... Cette mission d'information, nous la couvrons pour la plus grande satisfaction de tous.

Chantal BLANDIN
Rédactrice en chef adjointe

RÉPARTITION DES LECTEURS

RÉPARTITION SELON LE SEXE

30,7 % de femmes - 69,3 % d'hommes

PROFIL SOCIO- PROFESSIONNEL DES LECTEURS

Retraités : 39 %
Employés : 31,1 %
Cadres et cadres supérieurs : 19,7 %
Divers (professions libérales, enseignants, artisans...) : 10,2 %

RÉPARTITION SELON LES AGES DES LECTEURS



TARIF PUBLICITÉ 2001

Hebdomadaire daté du mercredi
Tirage moyen : 206 594 exemplaires
Nombre de lecteurs : 756 000

SURFACE	QUADRI	BICHRO	NOIR
Double page	23 500 F	20 000 F	18 000 F
Page	12 500 F	9 500 F	7 500 F
½ page	8 500 F	5 500 F	4 000 F
¼ page	6 000 F	4 000 F	2 500 F
1/8 page	4 000 F	2 500 F	1 500 F
Page couverture recto	18 500 F	-	-
Page couverture verso	17 000 F	-	-

Prévoir 5 mm de rogne autour des films

Encarts, nous consulter
Prix hors taxes
TVA : 19,6 %

Remise sur la quantité :

- . de 0 à 20 000 F : 10 %
- . de 20 001 F à 50 000 F : 15 %
- . de 50 001 F à 100 000 F : 20 %
- . au-delà : 25 %

Remises supplémentaires :

- . nouvel annonceur : 5 %
- . ordre à l'année : 2 %

ANNEXE 3 : Courrier électronique

De : albert.durand@wanadoo.fr <albert.durand@wanadoo.fr>

A : info@tpsb-angers.com <info@tpsb-angers.com>

Date : date de l'examen

Objet : Demande d'informations

Je dispose d'un jardin de 560 m² et je dispose d'un emplacement de 4 m x 3 m, le long d'un mur de bâtiment, pour l'installation d'une serre.

Je procède actuellement à une étude comparative auprès de diverses entreprises. Je recherche essentiellement une serre qui soit solide et esthétique. Par la suite, j'aimerais pouvoir l'agrandir. Enfin, comme je ne suis pas très bricoleur, il faut que cette serre soit facile à monter et à entretenir.

Dernière question : actuellement, avez-vous des offres promotionnelles dont je pourrais bénéficier ?

Mes coordonnées :

NOM : Albert DURAND

ADRESSE : Le Quart

Code postal : 56000

Ville : VANNES

Pays : France

E-Mail : albert.durand@wanadoo.fr

Téléphone : 02.85.50.23.50

Merci de votre réponse rapide.

A. DURAND

EXAMEN DE CONCOUIS

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

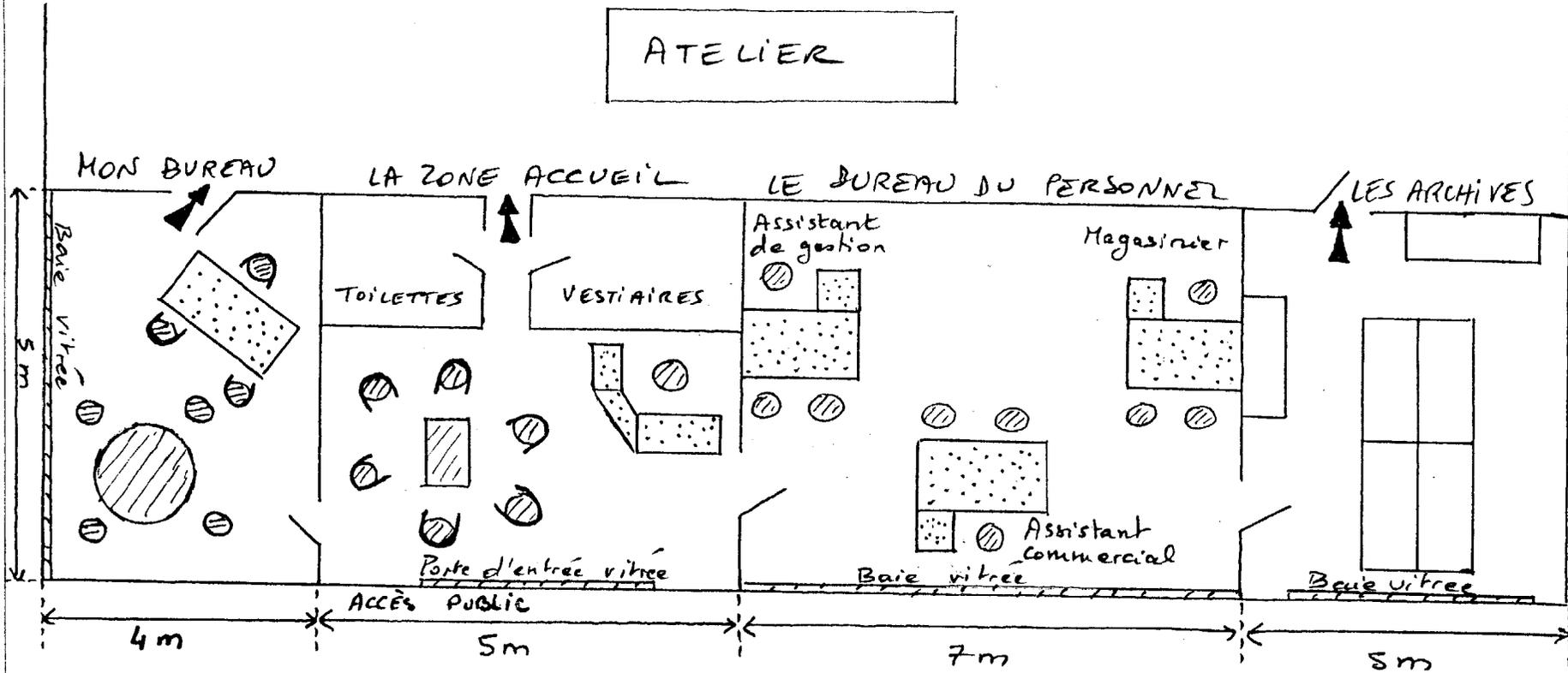
Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

ANNEXE 4 : A compléter et à rendre avec la copie

 <p>ACCUEIL</p>	
 <p>NOS PRODUITS</p>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>Aération et ombrage</p> </div>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>Éléments de structure de serres</p> </div>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>Tables de culture</p> </div>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>Châssis maraîchers</p> </div>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>Serres de jardin</p> </div>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>Liens horticoles</p> </div>	

PLAN PREVISIONNEL D'OCCUPATION DES LOCAUX

TOUT PRODUIT DE SERRE ET DE BATIMENT

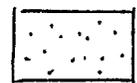


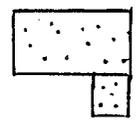
ANNEXE 5 : Plan prévisionnel d'occupation des locaux

Hauteur sous plafond : 2,50 m

➔ Accès à l'atelier

Mobilier:

 Bureau

 Bureau avec retour informatique

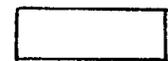
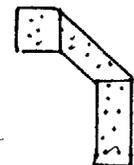
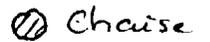
 Armoire

 Table basse

 Comptoir d'accueil

 Chaise

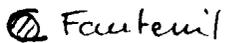
 Fauteuil

 Table de réunion

ANNEXE 6 : Extrait des règles ergonomiques

RÈGLES GÉNÉRALES SUR L'ENVIRONNEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

- le cubage d'air : 7 m³ par personne dans un local fermé, 10 m³ si le local est ouvert au public
- le chauffage : température de 18 à 20°. De plus en plus, chauffage et aération sont assurés par un système de climatisation ; les employés apprécient de pouvoir ouvrir les fenêtres et régler le chauffage (ce n'est pas toujours le cas dans les bureaux ouverts).
- l'éclairage : tamisé dans les zones d'accueil (300 lux), l'éclairage doit atteindre 500 lux pour les travaux courants et 1 000 lux pour les travaux comportant beaucoup de lecture de documents.
- les zones de circulation : les dégagements doivent faciliter la circulation : 0,80 à 1,10 m entre les bureaux et les meubles. Pour des raisons de sécurité, la largeur des couloirs et des portes est normalisée. (ex : couloir de 1,20 m de large si deux personnes peuvent s'y croiser ; pour un effectif de 100 à 300 personnes, deux portes d'entrée du bâtiment de deux mètres de large).
- la surface : 8 à 10 m² par employé, 14 m² pour un poste amené à recevoir des visiteurs.
- le niveau sonore : pour les travaux de réflexion, prévoir un local silencieux (moins de 30 décibels) ; pour les travaux courants, on peut admettre 50 décibels. (voix moyenne : 55 dB)
- la couleur : les couleurs claires réfléchissent la lumière et améliorent l'éclairage. Les couleurs ont une influence sur le mental : le jaune serait stimulant pour le travail intellectuel, le vert calmant...

L'ERGONOMIE DE L'ÉQUIPEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

- le type de mobilier : un mobilier modulaire facilite les changements d'organisation ; il comporte des gaines pour les câbles et fils du téléphone : tous les matériels sont ainsi aisément branchés.
- le plan de travail : le plan de travail doit avoir une surface suffisante et une hauteur adaptée : 72 à 74 cm pour un bureau, 68 à 70 cm pour un support clavier. (l'avant-bras doit, dans tous les cas, être à l'horizontale).
- le siège : si le poste comporte plusieurs plans de travail ou si l'employé doit souvent se déplacer, prévoir un siège pivotant avec assise et dossier réglables en hauteur, et piètement à 5 branches pour assurer la stabilité.
- les meubles de classement : les éléments de classement doivent être très faciles d'accès s'ils sont souvent utilisés.
- le clavier : pour pouvoir assurer un bon positionnement, le clavier doit être séparé de l'écran.
- l'écran : il doit être placé à hauteur des yeux : support orientable en hauteur. Tout reflet doit être éliminé : placer l'écran perpendiculairement aux fenêtres (éclairage latéral), l'orienter convenablement, choisir des peintures murales unies, mates et neutres. Pour éviter la fatigue : limiter le nombre de couleurs (3 ou 4 au maximum), éliminer les scintillements (réglage de la luminance, filtre antireflet).

ANNEXE 7 : BILAN DE L'ENTREPRISE AU 31/03/2001

N° D.G.I. 69997.1004

N° 10165 - 01
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1 BILAN - ACTIF

D.G.I. N° 2050

Désignation de l'entreprise : SARL TPSB Durée de l'exercice en nombre de mois * 12
 Adresse de l'entreprise 6 Place Mendès France 49000 ANGERS Durée de l'exercice précédent * 12
 Numéro SIRET * 39073957100011 Code APE 524 P

Exercice précédent (N-1) clos le :

(Ne pas reporter le montant des centimes)*		Exercice N, clos le : 31 03 01			Exercice précédent (N-1) clos le :	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (0)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de recherche et développement *	AD	AE			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	17 514	986	10 622
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillages industriels	AR	AS	21 181	39 973	2 749
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	33 367	48 977	34 638
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
Autres participations	CU	CV				
Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés	BD	BE	9 895	9 895	8 395	
Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TOTAL (I)	BJ	BK	72 062	99 831	56 404	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	79 218	595 628
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 393 646	1 201 686
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 779	26 750
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (donc actions propres :	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	297 834	297 834	848
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	8 059	8 059	10 679
TOTAL (II)		CJ	CK	79 218	2 297 946	1 830 864
Compte de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices * (III)	CL				
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (V)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (0 V)	CO		151 280	2 397 777	1 887 268
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisation	Stocks :		Créances :		
	Non recensée					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

N° 10166 - 01

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL TPSB						Exercice N 1	Exercice N - 1 2
(Ne pas reporter le montant des centimes)*							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000.....)	DA		100 000	100 00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence) EK	DC					
	Réserve légale (3)	DD		3 362	2 954		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3) (4)	DF					
	Autres réserves	DG		63 888	56 127		
	Report à nouveau	DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		221 790	8 170		
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
		TOTAL (I)	DL		389 040	167 251	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
		TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
		TOTAL (III)	DR				
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)	DU		215 640	162 523		
	Emprunts et dettes financières divers (7)	DV		12 093			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		1 365 511	1 145 324		
	Dettes fiscales et sociales	DY		415 493	350 725		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
Comptes régulier	Autres dettes	EA			61 445		
	Produits constatés d'avance (5)	EB					
		TOTAL (IV)	EC	2 008 737	1 720 017		
	Ecarts de conversion passif *	ED					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 397 777	1 887 268		
Total du bilan de l'exercice N en francs et centimes *						2 397 777,62	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					1
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
		Ecart de réévaluation libre	ID				
		Réserve de réévaluation (1976)	IE				
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme *	EF					
	(4) Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ					
	(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		1966 238	1 720 019		
(6) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		2 059	61 915			
(7) Dont emprunts participatifs	EI						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE 8 : Extrait des soldes intermédiaires de gestion

	31/03/01 12 mois	31/03/00 12 mois	31/03/99 12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	10 952 749	6 347 984	4 068 606
MARGE COMMERCIALE	139 499	86 921	135 437
PRODUCTION EXERCICE	1 708 843	924 056	849 829
VALEUR AJOUTEE	1 037 485	466 014	450 353
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	406 147	- 7 745	104 965
Reprise sur amortis. et prov. Transfert de charges	33 957	25 904	
Autres produits	2 697	11	
Autres charges	1 151	37	1
Dotations Amortissements	43 353	16 135	36 266
Dotations Provisions	79 218	325	
RESULTAT D'EXPLOITATION	319 079	1 673	68 698
Produits financiers	127 235	59 698	3 242
Charges financières	53 208	28 977	41 269
Résultat financier	74 027	30 721	- 38 027
RESULTAT COURANT	393 106	32 394	30 671
Produits exceptionnels	6 710	29 334	9 357
Charges exceptionnelles	34 205	42 541	1 000
Résultat exceptionnel	- 27 495	- 13 207	8 357
Impôt sur les bénéfices	143 821	11 017	14 338
RESULTAT NET	221 790	8 170	24 690

ANNEXE 9 : Quelques informations sur l'analyse financière

Pour établir le bilan fonctionnel :

- Les amortissements et provisions sont à reclasser dans les ressources stables ;
- Les concours bancaires et soldes créditeurs de banque sont à éliminer des dettes financières et à reclasser dans la trésorerie passive.

Quelques ratios couramment utilisés :

- Valeur ajoutée / Chiffre d'affaires
- EBE / Chiffre d'affaires
- Résultat / Chiffre d'affaires
- Ressources stables / Emplois stables
- Capacité d'autofinancement / Dettes financières ⁽¹⁾
- Résultat / Capitaux propres
- Dettes financières ⁽¹⁾ / Capitaux propres
- Dettes financières ⁽¹⁾ / Passif total
- Fonds de roulement / Besoin en fonds de roulement

(1)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires)	+	Emprunts et dettes financières divers
--	---	---